

«Sur le frontalier, on n'est pas toujours d'accord»



Écrit par Ioanna Schimizzi

Publié Le 01.05.2019 • Édité Le 02.05.2019



Martine Schommer, ambassadeur du Grand-Duché de Luxembourg en France, était face à une soixantaine de chefs d'entreprise et quelques élus membres du club Moselle Économie ce lundi soir à Metz. (Photo: Ministère des Affaires étrangères)

Martine Schommer, ambassadeur du Grand-Duché de Luxembourg en France, était l'invitée du club Moselle Économie ce lundi soir à Metz. Face aux chefs d'entreprise et à plusieurs élus, elle a répondu sans détour sur les principaux sujets de la problématique frontalière.

Ils étaient une soixantaine de membres du club Moselle Économie à avoir fait le déplacement au restaurant Le Magasin aux Vivres à Metz ce lundi soir. Face à ces chefs d'entreprise et élus du département, Martine Schommer, ambassadeur du Grand-Duché de Luxembourg en France. Le club, présidé par Bernard Moreau (également président de Luxembourg Économie), est composé au total de 120 membres.

Le thème de la conférence-débat était «Luxembourg/France: caricatures et réalités». «Nous avons l'habitude d'échanger sur ce sujet et, bien entendu, nous ne sommes pas toujours d'accord, mais dans une famille, on se dit les choses», a confirmé Martine Schommer. «Mais il est intéressant de voir que les choses avancent, avec notamment le séminaire intergouvernemental de mars 2018 à Paris, où le transfrontalier a été porté lors d'une séance commune.»

«Le Luxembourg finance les bus transfrontaliers»

Un séminaire intergouvernemental, qui a notamment vu un «protocole d'accord relatif au renforcement de la coopération en matière de transports transfrontaliers» va être acté, avec l'engagement du Luxembourg à financer pour 120 millions d'euros des projets dans la mobilité des frontaliers de France.

«Et le Luxembourg finance également les bus transfrontaliers à hauteur de 13 millions d'euros», ajoute Martine Schommer. Dans l'assistance présente ce lundi soir à Metz, le sujet de l'A31 bis a bien sûr été évoqué.

"La logique s'oppose à la réalité technique." Dominique Gros, maire de Metz

Dominique Gros, maire de Metz, s'est, par exemple, inquiété des prévisions de croissance des frontaliers lorrains dans les prochaines années. «Cette situation est catastrophique, et les perspectives reposent sur le nombre de salariés que la Lorraine adressera au Luxembourg, alors que nos territoires en manquent.»

«La logique s'oppose à la réalité technique. Même si le cadencement des trains est augmenté, on ne parviendra pas à compenser la hausse des frontaliers. Il faut penser à des codéveloppements et à ce que les entreprises luxembourgeoises délocalisent leurs emplois du côté français de la frontière», a insisté le maire de Metz.

Une «prise de conscience des dirigeants»

Et l'ambassadeur du Grand-Duché de Luxembourg en France de pointer le fait que «la mobilité et le logement sont aussi des problèmes importants pour les résidents, il y a aussi des insatisfactions des salariés au Grand-Duché. Peut-être que dans les années à venir, les services financiers auront moins besoin de main-d'œuvre, du fait de leur digitalisation.»

Sur l'idée émise de codéveloppements, Martine Schommer a concédé que «nous avons probablement commencé à travailler sur cette idée trop tard, mais désormais il y a une prise de conscience de la part des dirigeants des deux côtés de la frontière.»



Une soixantaine de chefs d'entreprise et d'élus étaient présents ce lundi soir, notamment (au premier rang): Fabrice Genter, président de la CCI de la Moselle, Dominique Gros, maire de Metz, l'ancien député Denis Jacquat, Bernard Moreau, président de Moselle Économie, ou encore Roger Cayzelle, président de l'IGR. (Photo: Paperjam)

L'ambassadeur a également rappelé que «sur certains sujets, le retard n'est pas à mettre au crédit du Luxembourg. Nous avons signé un accord-cadre de coopération sanitaire en 2016, qui n'a toujours pas été ratifié par la France.»

Martine Schommer a également regretté que sur la nouvelle convention fiscale (récemment ratifiée par la France) signée en mars 2018, «nous n'ayons pas encore eu de comité de pilotage, il faudrait accélérer sur ces sujets».

Cattenom toujours au cœur des discussions

Autre sujet qui divise sur la problématique frontalière: Cattenom. Lorsque Martine Schommer s'est interrogée sur la date de fermeture de la centrale nucléaire installée à quelques kilomètres de la frontière luxembourgeoise, Thierry Rosso, directeur de l'établissement et membre de Moselle Économie, présent dans la salle, lui a répondu «2046», soit soixante ans d'existence .

Jean Arnould, ancien président de l'UIMM (Union des industries et métiers de la métallurgie) Lorraine a rappelé à l'ambassadeur du Grand-Duché de Luxembourg ce que représente la centrale de Cattenom en termes d'emplois (1.350 emplois directs), et qu'elle ne peut pas être fermée aussi vite que le voudraient les élus luxembourgeois.

Un lien entre la France et le Luxembourg

«Il est évident que la centrale est très importante pour l'économie lorraine», a acquiescé Martine Schommer. «Si sa fermeture est actée un jour comme celle de Fessenheim, il faudra réfléchir très tôt à la reconversion des salariés et du site. Là encore, nous pourrions imaginer des projets communs entre nos deux pays dans le domaine de l'énergie.»

Une conférence qui n'aura pas permis de trouver un consensus entre l'ambassadeur du Grand-Duché de Luxembourg en France et les membres de Moselle Économie, «mais mon rôle est de porter les messages de part et d'autre de la frontière, c'est donc très important de pouvoir échanger régulièrement avec tous les acteurs économiques du territoire», a insisté Martine Schommer.